



## BETTERAVE SUCRIERE

**N° 03**

du 04/05/2022

### Rédacteurs

Bulletin rédigé par  
l'Institut Technique de la  
Betterave.

### Observateurs

ITB Centre-Val de Loire,  
GEETA Pithiviers, Cristal  
Union, Ouvre et fils,  
Tereos, Alliance Négoce,  
Axereal, Coopérative de  
Boisseaux, Coopérative  
de Puisseaux, Soufflet  
Agriculture, Taitraphyt,  
agriculteurs.

### Directeur de publication :

**Philippe NOYAU**

Président de la Chambre  
régionale d'agriculture du  
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de  
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à  
partir d'observations  
ponctuelles. Il donne une  
tendance de la situation  
sanitaire régionale, qui ne  
peut pas être transposée  
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale  
d'agriculture du Centre-Val  
de Loire dégage donc toute  
responsabilité quant aux  
décisions prises par les  
agriculteurs pour la  
protection de leurs cultures.

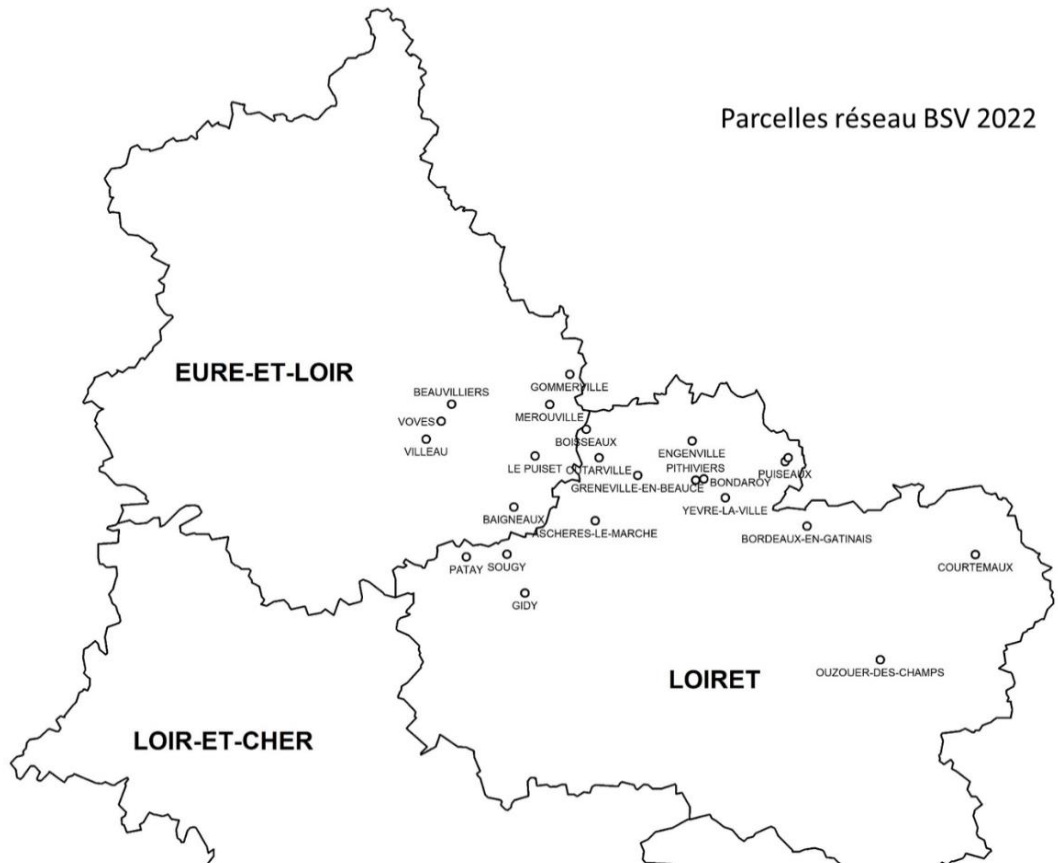
*Action du plan Ecophyto  
pilote par les ministères en  
charge de l'agriculture, de  
l'écologie, de la santé et de  
la recherche, avec l'appui  
technique et financier de  
l'Office français de la  
Biodiversité*

### EN BREF

- Présence de **puçerons noirs** dans les parcelles, **puçerons verts** en non NNI et bio.
- Quelques **pégomyies** observées.

Le réseau d'observation se maintient cette année en nombre de parcelles. Ci-dessous vous pouvez  
trouver la carte des parcelles BSV :

- 7 parcelles en Eure-et-Loir
- 16 parcelles dans le Loiret
- 1 parcelle dans le Loir-et-Cher



# Semis et levée

Nous avons dans le réseau :

- 17 parcelles suivies avec NNI
- 5 parcelles sans NNI
- 2 bio sans interventions phytosanitaires

Le stade moyen de développement est actuellement de 4 feuilles vraies.

Aucun dégât de limaces n'a été remonté lors des observations.

## Ravageurs

### CONTEXTE

Dans les parcelles du réseau sans NNI, de nombreux ravageurs sont déjà observés à l'inverse des parcelles avec NNI qui sont toujours sous protection.

*Afin de pouvoir bien identifier les bioagresseurs ou les symptômes d'attaques qui commencent à apparaître, le guide BetaGIA est l'outil idéal pour vous accompagner dans la surveillance des parcelles et bien gérer ces attaques.*

*Accessible auprès de vos experts régionaux ou au format PDF sur le site internet de l'ITB dans la rubrique « Publications ».*



### ALTISES

#### Contexte d'observations

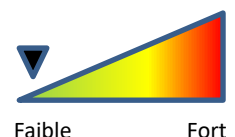
Des dégâts d'altises, reconnaissables par de petites perforations irrégulières, **ne sont pas observés cette semaine.**



#### Seuil indicatif de risque

Le seuil d'intervention est de 30 % de plantules atteintes.

Si le seuil est atteint dans vos parcelles, une intervention sera utile afin d'enrayer ce ravageur rapidement pour que le développement des plantules puisse se faire normalement et que les herbicides n'engendrent pas de perte de population par manque de sélectivité.



#### Prévisions

Vu les prévisions à venir (températures fraîches le matin, peu élevées l'après-midi), ce ravageur est peu à craindre actuellement. **Surveiller semaine 19 si les températures remontent au-dessus des 20 degrés.**

## THRIPS

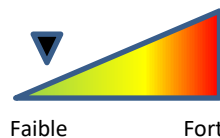
### Contexte d'observations

Les thrips sont de petits insectes appelés « bêtes à orages » qui se nourrissent sur les feuilles en vidant le contenu des cellules. On observe les dégâts de la levée au stade 6 feuilles. Les feuilles sont dentelées voire coupées. La croissance de la plante est temporairement ralentie. La sélectivité des herbicides est aggravée en cas de forte attaque.



### Seuil indicatif de risque

Il n'y a pas de seuil pour ce ravageur, n'ayant pas de moyen de lutte.



### Prévisions

Les thrips affectionnent les températures chaudes de 16 à 28°C et les terres argileuses, colorées et le non-labour. La semaine à venir prévoit plutôt des températures en dessous de 20°C ce qui n'est pas favorable pour ce ravageur. **Surveiller semaine 19 si les températures remontent au-dessus des 20 degrés.**

## PEGOMYIES

### Contexte d'observations

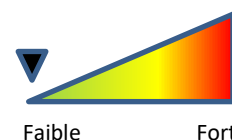
Des galeries translucides à contour irrégulier qui vont brunir et se dessécher par la suite. On observe également des chenilles dans les galeries ainsi que la présence d'œufs blancs au dos des feuilles qui vont engendrer les générations suivantes.

1 parcelle à Bondaroy signale la présence de mines de pégomyies et 1 parcelle à Patay signale des œufs.



### Seuil indicatif de risque

**Avant couverture du sol**, le seuil de nuisibilité est atteint si **10 %** des plantes présentent des dégâts.



### Prévision

Surveiller l'extension des pégomyies **lorsque les conditions météorologiques sont sèches et chaudes.**

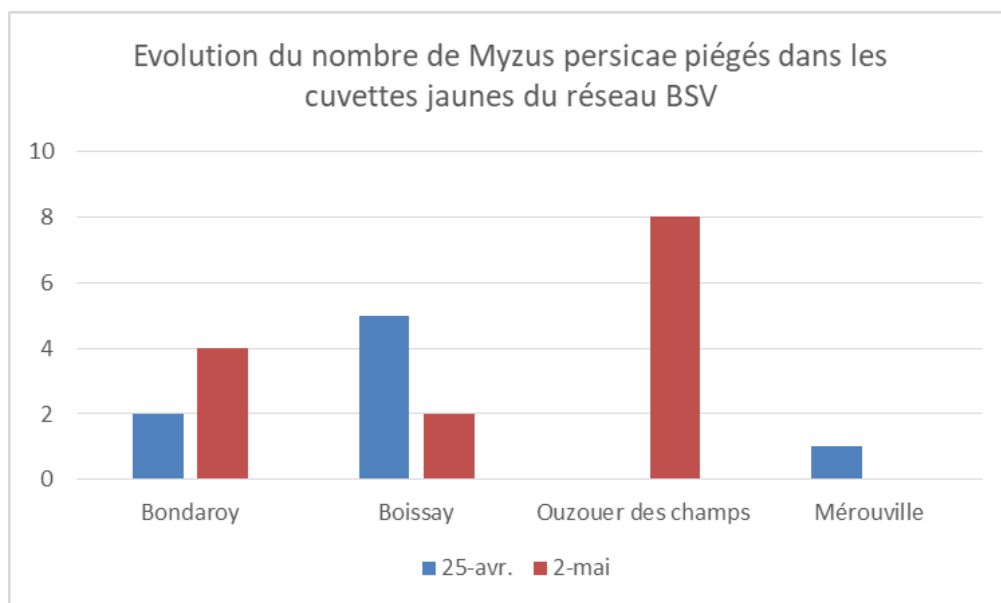
## PUCERONS

### Contexte d'observations

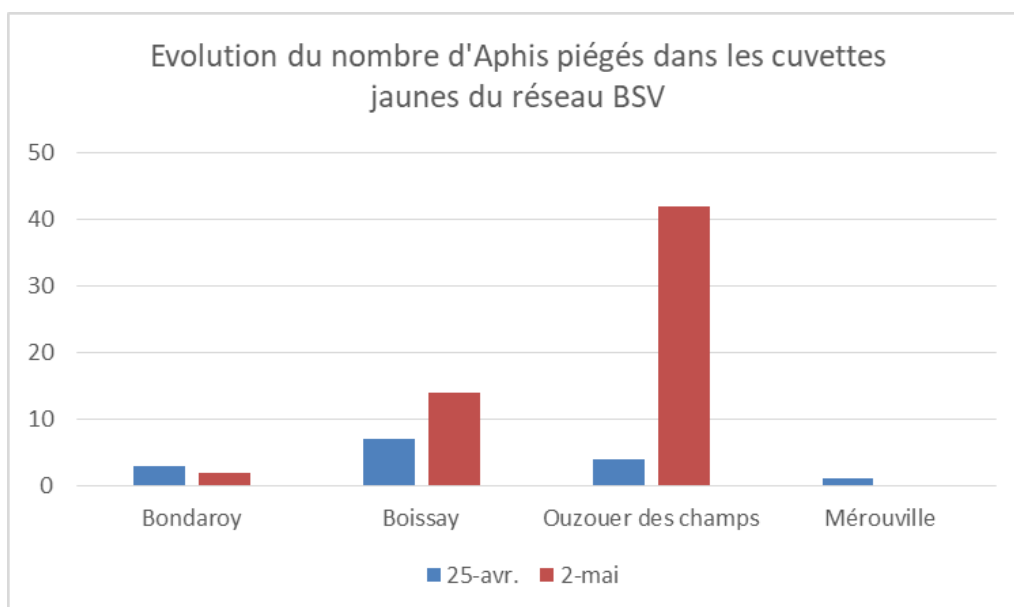
#### ➤ Captures dans cuvettes jaunes :

Dans les 4 sites pourvus de cuvettes jaunes (Boissay Bondaroy, Mérouville, Ouzouer des Champs) la détermination par la FREDON s'arrête à 50 *Myzus persicae*. Les premiers relevés de cuvettes ont eu lieu le 25 avril.





On peut voir que les *Myzus persicae* piégés sont en très petite quantité dans les cuvettes depuis 2 semaines. Par contre, nous pouvons voir de nombreux pucerons noirs (graphe ci-dessous) allant jusqu'à plus de 40 dans le secteur Ouzouer des Champs.



➤ **Observations sur betteraves :**

**Pucerons noirs :**

Des colonies de **pucerons noirs aptères** ont été observées cette semaine :

- dans 5 parcelles non NNI, allant de 12 % à 52 % de plantes touchées
- dans 2 parcelles en NNI, avec 4 et 8 % de plantes touchées

Des **pucerons noirs ailés** sont également largement observés :

- dans 4 parcelles non NNI, allant de 8 % à 48 % de plantes touchées
- dans 6 parcelles en NNI, avec 4 et 48 % de plantes touchées



Pour rappel, les interventions se déclenchent sur le seuil des **pucerons verts aptères** et non sur les pucerons noirs.

## Pucerons verts aptères :

Sur 5 parcelles observées **sans NNI** :

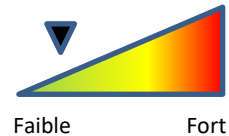
- 1 est sous protection T1 (Mérrouville)
- 2 signalent des pucerons allant de 24 % (Voves) à 48 % (Outarville bio) et sont donc au seuil d'intervention
- 2 ne signalent pas de pucerons



Les 6 parcelles observées **avec NNI** sont indemnes de pucerons car toujours sous protection.

## Seuil indicatif de risque

**10 % des plantes** comportant au moins **1 ou 2 pucerons verts aptères à partir du stade 2 feuilles vraies**.



Chaque semaine, une carte vous sera présentée avec les parcelles observées et si elles sont au seuil de traitement. Vous pouvez retrouver cette carte sur <http://pucerons.itbfr.org/AlertePucerons/>

**ITB** Alerte Pucerons La filière vous conseille pour votre gestion des pucerons

### Comment lire cette carte ?

La couleur et le texte des points indiquent le nombre de traitements préconisés sur la parcelle (0, T1, T2, ...). Aussi, la forme des figurés vous indique le traitement de semence employé.

- 10** sans NNI, seuil de risque pucerons non atteint
- 11** sans NNI, seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- 12** sans NNI, seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser
- 13** sans NNI, seuil de risque atteint, T3 réalisé ou à réaliser
- T0** avec NNI, seuil de risque pucerons non atteint
- T1** avec NNI, seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- T2** avec NNI, seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser
- T3** avec NNI, seuil de risque atteint, T3 réalisé ou à réaliser

[Avis de traitements : se référer aux conseils régionaux de l'ITB](#)

Les seuils sont établis à partir d'une expertise fondée sur plusieurs critères : présence de pucerons aptères sur betterave, piégeage d'individus ailés, identification des espèces et du statut virulifère, évolution des conditions climatiques.

Le détail de la situation sanitaire des sites d'observation est disponible en survolant les points. L'affichage correspond aux dernières observations réalisées.

Les données d'observation sont issues de Vigicultures® et collectées par l'ITB, les services techniques des sucres et les autres observateurs du BSV.

Alerte Pucerons est un outil d'aide à la décision. **Tout traitement doit être précédé d'une vérification du dépassement du seuil dans la parcelle concernée.**

## Prévisions

A partir du stade 2 feuilles vraies, si les températures dépassent 20 degrés avec une faible amplitude jour-nuit, renforcer la surveillance.

Aucune intervention avec un produit systémique ne peut se justifier avant le stade 2 feuilles vraies et des conditions météorologiques favorables à la colonisation des pucerons.

## TEIGNES

### Contexte d'observations

Dès le stade 6 à 8 feuilles jusqu'à la récolte, les teignes apparaissent d'abord en bordure de parcelles puis dans les zones où la réserve hydrique est la plus faible.

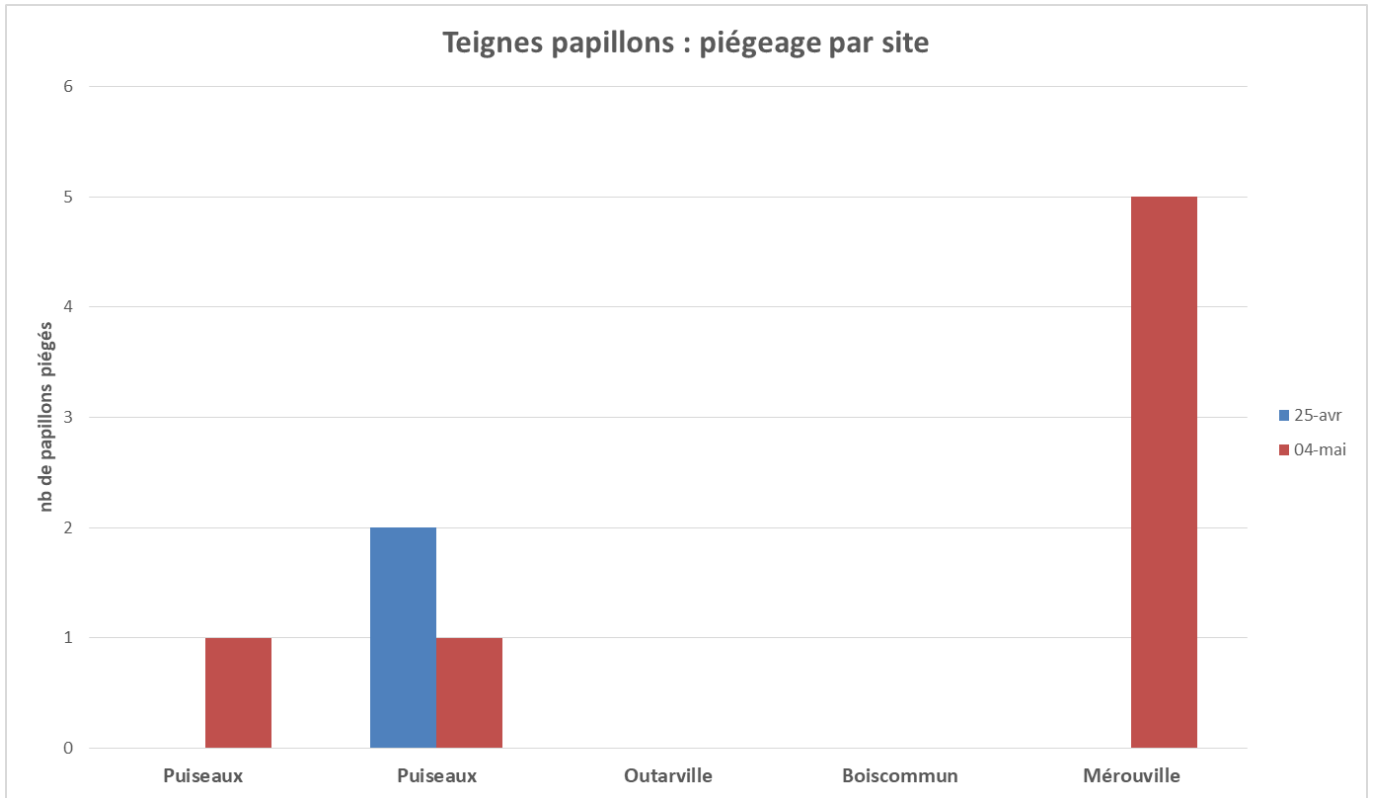
Comme illustré ici, l'observation des chenilles n'est pas facile. Ces dernières creusent le collet de la betterave pour s'y dissimuler.



### Suivi des vols de papillons :

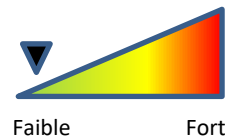
Les relevés ont commencé le 25 avril.

Cette semaine **seulement 3 sites** ont capturés des papillons de teigne, avec un maximum de 5 papillons à Mérouville.



### Seuil indicatif de risque

Le seuil est atteint lorsque 10 % des plantes sont touchées par des dégâts de chenilles.



### Prévisions

Les températures peu élevées à venir ne sont pas favorables à ce ravageur. **Surveiller semaine 19 si les températures remontent au-dessus des 20 degrés.**

# Levées et repousses d'adventices

## Contexte d'observation

Après les premières interventions herbicides les relevées d'adventices sont nombreuses. Pour les parcelles où le stade des betteraves est trop hétérogène, il est impossible d'envisager une intervention mécanique. Il convient de renouveler les traitements herbicides tous les 6 à 8 jours tant que l'intégralité des betteraves n'aura pas au minimum 4 feuilles vraies.

### Principales adventices en rotation betteravière :



Renouée Liseron



Renouée des Oiseaux



Chénopode Blanc



Colza



Mercuriale



Morelle Noire



Ethuse



Gaillet



Véronique de Perse

## Rappel des règles de base

- Intervenir sur des adventices jeunes, point vert à cotylédons étalés, de manière à pouvoir appliquer des doses réduites.
- Réaliser les traitements en bonnes conditions d'hygrométrie, au moins 70 %, et avec un vent inférieur à 19 km/h, règle de force 3 Beaufort obligatoire.
- Utiliser un volume d'eau de 80 à 150 l/ha garantit une efficacité optimum. Le recours à des volumes inférieurs est possible à la condition d'optimiser plus les conditions d'application.
- Utiliser des buses classiques à fente ou des buses à pastille de calibrage, elles assurent la meilleure répartition de la bouillie et un nombre d'impacts au moins égal à 50 /cm<sup>2</sup>, nombre minimum reconnu pour les produits de contact. Réserver l'usage de buses à injection d'air aux situations où l'on souhaite réduire la ZNT (Zone Non Traitée) ; dans ce cas appliquer un volume au moins égal à 150 l/ha.